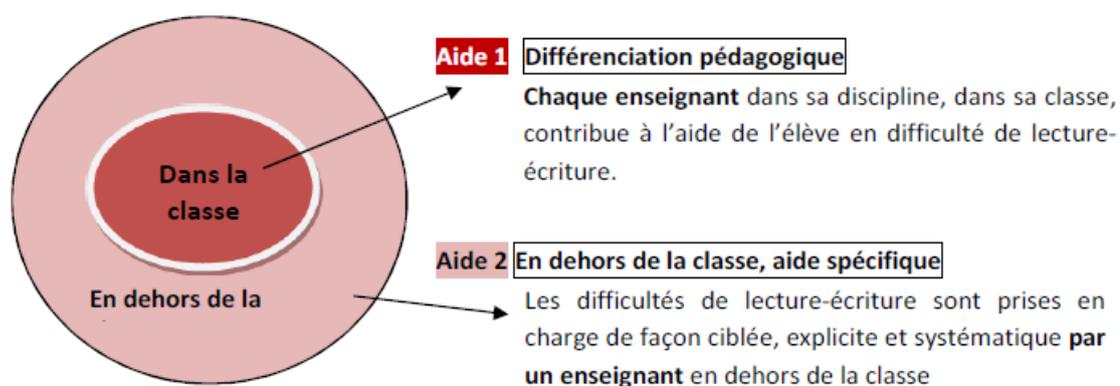


ORGANISER L'AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

ELEMENTS DE PROBLEMATISATION

- **PROBLEME POSE / NIVEAU** : Prévenir l'illettrisme tout au long du parcours scolaire, c'est AGIR en amont pour empêcher qu'une difficulté ne s'installe et c'est AGIR en aval pour y remédier si elle est installée. Deux aides se combinent et s'articulent alternativement ou simultanément : dans la classe, en dehors de la classe dans des dispositifs d'aide.

Mots-clés
Suivi de l'élève
Prévention
Organisation pédagogique
Différenciation



NB : L'accompagnement de l'élève ne peut se penser sans le partenariat des familles. [Voir la mallette des parents](#)

Aide 1 : AGIR dans la classe, à chaque heure de cours

- **Une approche interdisciplinaire et transversale** : la lecture et l'écriture sont les principaux vecteurs d'apprentissages scolaires. Ils doivent donc être des objectifs d'apprentissage **dans toutes les disciplines**.
- **Une exposition en temps accrue** : une aide spécifique est nécessaire mais insuffisante en volume horaire pour parvenir à lever une difficulté sévère et persistante. C'est en tout premier lieu dans la classe que se situe le cœur de l'action pédagogique.

Aide 2 : AGIR en dehors de la classe dans les dispositifs d'aide





. **Une aide adaptée aux besoins** : elle peut s'organiser en groupes à effectif réduit ou individuellement, être extensive sur l'année ou intensive sur une période.

Une aide plus experte de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (automaticité, connaissances lexicales et traitements complexes) :

Les différents acteurs impliqués dans le dispositif d'aide

La mise en place d'un dispositif d'aide nécessite l'attention et la mobilisation de différents personnels de l'établissement dans le cadre d'une *collaboration et concertation pour un repérage, une prise en charge et un suivi efficace*. Il doit être intégré au projet d'établissement qui en définira les modalités et l'organisation.

À l'école

Le directeur : responsable de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi du projet

L'enseignant de la classe et si nécessaire les enseignants du cycle : ils seront force de propositions en matière de régulation et seront en charge de l'accompagnement principal de l'élève. Ils prennent en charge l'évaluation diagnostique.

Le RASED : Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté

Les parents : la continuité des stratégies mises en place garantit la réussite du projet éducatif et pédagogique – Les familles sont légalement responsables de leur enfant – Les familles ont parfois besoin d'être accompagnées, soutenues, entendues...

Un partenaire extérieur si nécessaire (un professionnel de la santé, un représentant de la Mairie, un personnel de l'école concerné hors enseignement)

Dans le secondaire

Les enseignants - L'articulation des différents niveaux d'aide repose sur une concertation étroite en équipe pour définir des démarches, des objectifs, les actions spécifiques, évaluer les besoins, les progrès et les degrés d'acquisition des compétences.

Les parents : la continuité des stratégies mises en place garantit la réussite du projet éducatif et pédagogique – Les familles sont légalement responsables de leur enfant – Les familles ont parfois besoin d'être accompagnées, soutenues, entendues...

Le médecin scolaire ou l'infirmier - Ecarter l'hypothèse d'un handicap (déficiences auditives ou visuelles, troubles dys- etc...) est indispensable.

L'assistante sociale scolaire – sa mission prioritaire est la protection de l'enfance ; elle veille aussi à l'intégration de l'enfant en milieu scolaire.

Le professeur documentaliste – Comprendre que la lecture n'est pas l'acquisition d'un mécanisme mais aussi un espace démocratique, social et culturel.



Le conseiller principal d'éducation et la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) –

Illettrisme et décrochage sont souvent corrélés : tous les décrocheurs ne sont pas illettrés mais une majorité d'illettrés a connu des ruptures de parcours.

Psychologue de l'éducation nationale – L'approche psychosociale du jeune est complémentaire.

APC : activités pédagogiques complémentaires*

RESSOURCES :

EDUSCOL, la Mallette des parents

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID185/accompagner-l-apprentissage-de-la-lecture>

Kit pédagogique AEF contre l'illettrisme

<https://eduscol.education.fr/cid74936/kit-pedagogique-aef-contre-l-illettrisme.html#lien0>

